



## Allocution du Maire sur le rapport financier et sur l'audit du rapport du vérificateur au 31 décembre 2017

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je dépose à ce jour, l'allocution du Maire sur le rapport financier et sur l'audit du rapport du vérificateur au 31 décembre 2017.

### RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2017

Les états financiers de l'année 2017 ont été déposés à la séance régulière du Conseil du 3 avril 2018 par la firme Lemieux Nolet SENC comptables agréés.

---

Les revenus de 3 746 491 \$ étant répartis comme suit :

---

TAXES	3 327 330 \$
Paiements tenant lieu de taxes (Gouvernement du Québec) pour écoles, télécommunication, électricité, gaz	13 946 \$
Autres recettes	313 548 \$
Transferts	91 667 \$

---

Les dépenses totalisant 3 231 857 \$ étant réparties comme suit :

---

Dépenses de fonctionnement	3 052 332 \$
Frais de financement	178 997 \$
Remboursement des dettes à long terme	280 662 \$
Activités d'investissement	95 747 \$
Affectations	(375 881 \$)
<b>Laissant un excédent de :</b>	<b>514 634 \$</b>

### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2017

La vérification des opérations financières de l'année 2017 a été confiée à la firme Lemieux Nolet SENC comptables agréés. Le rapport des vérificateurs révèle que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2017. Les résultats de ces opérations et l'évaluation de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, sont conformes aux principes comptables généralement reconnus et aux usages particuliers de la comptabilité municipale au Québec.

**David Christopher, maire**